

« Parcours Santé et Addictions »

Programme de Promotion de la Santé et de prévention
des conduites addictives

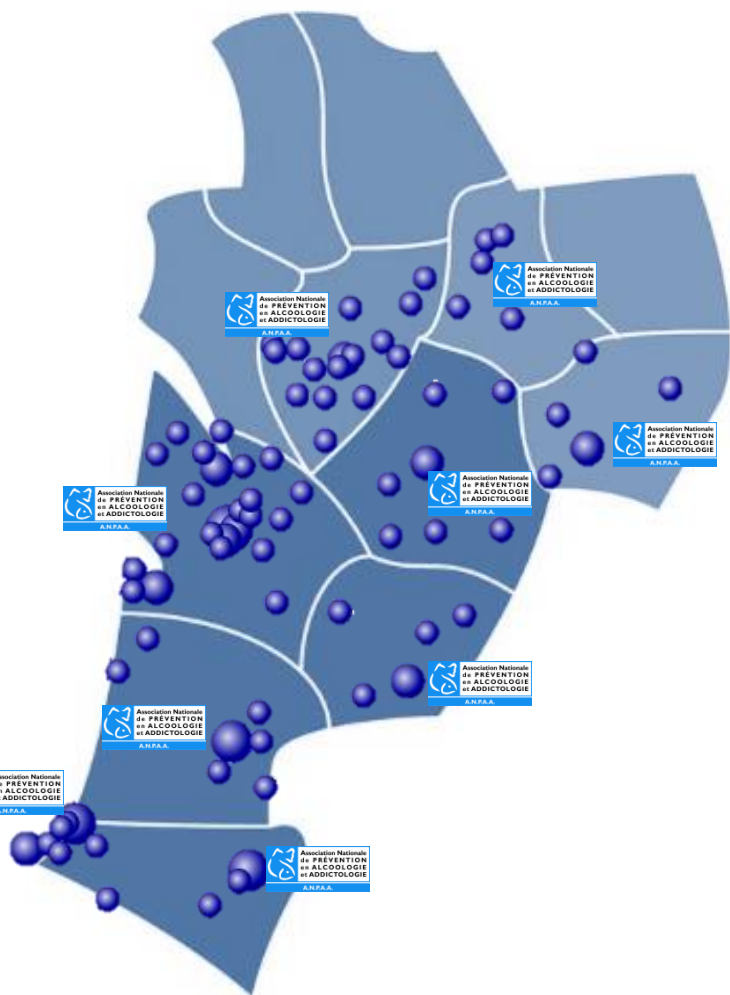


Présentation du dispositif

Angélique
Baptista

26 avril 2018

L'Anpaa Nouvelle-Aquitaine



➤ 9 CSAPA + 1 CAARUD (Bayonne)

- Présence d'établissements MS sur 8 départements et actions de prévention sur l'intégralité de la Grande Région
- 5 CSAPA Référent carcéral : Agen (47), Mauzac (24), Pau (64), Angoulême (16) et Uzerche (19)
- 11 Consultations Jeunes Consommateurs
- 11 appartements thérapeutiques à Biarritz et Bayonne (64)
- Action régionale pour la DISP : prévention des addictions destinée aux détenus et aux PPSMJ en MO/MF

➤ 191 salariés / 141 ETP

Contexte historique du dispositif

- Programme de prévention qui a concerné 71 détenus, d'octobre 2015 à décembre 2017.
- Détenus hommes condamnés, orientés depuis la MA de Gradignan ou le CD de Bédenac, aujourd'hui à l'ensemble des EP où l'Anpaa intervient.
- Dispositif financé par la DISP, la MILDECA et l'ARS Nouvelle-Aquitaine

Quelques concepts-clés

Une démarche de **promotion de la santé**, qui vise à aider les populations à mieux maîtriser leur santé et à l'améliorer. (Charte d'Ottawa, 1986)

Une **approche éducative**, qui regroupe un ensemble d'activités d'information et d'éducation, incitant les personnes à vouloir être en bonne santé, à savoir comment y parvenir et à recourir à une aide en cas de besoin. (OMS, 1983)

Un travail sur **les compétences psychosociales**, qui permettent aux personnes de répondre avec efficacité aux exigences et épreuves de la vie quotidienne, en adoptant un comportement approprié et positif. (OMS, 1983)

Les objectifs du dispositif

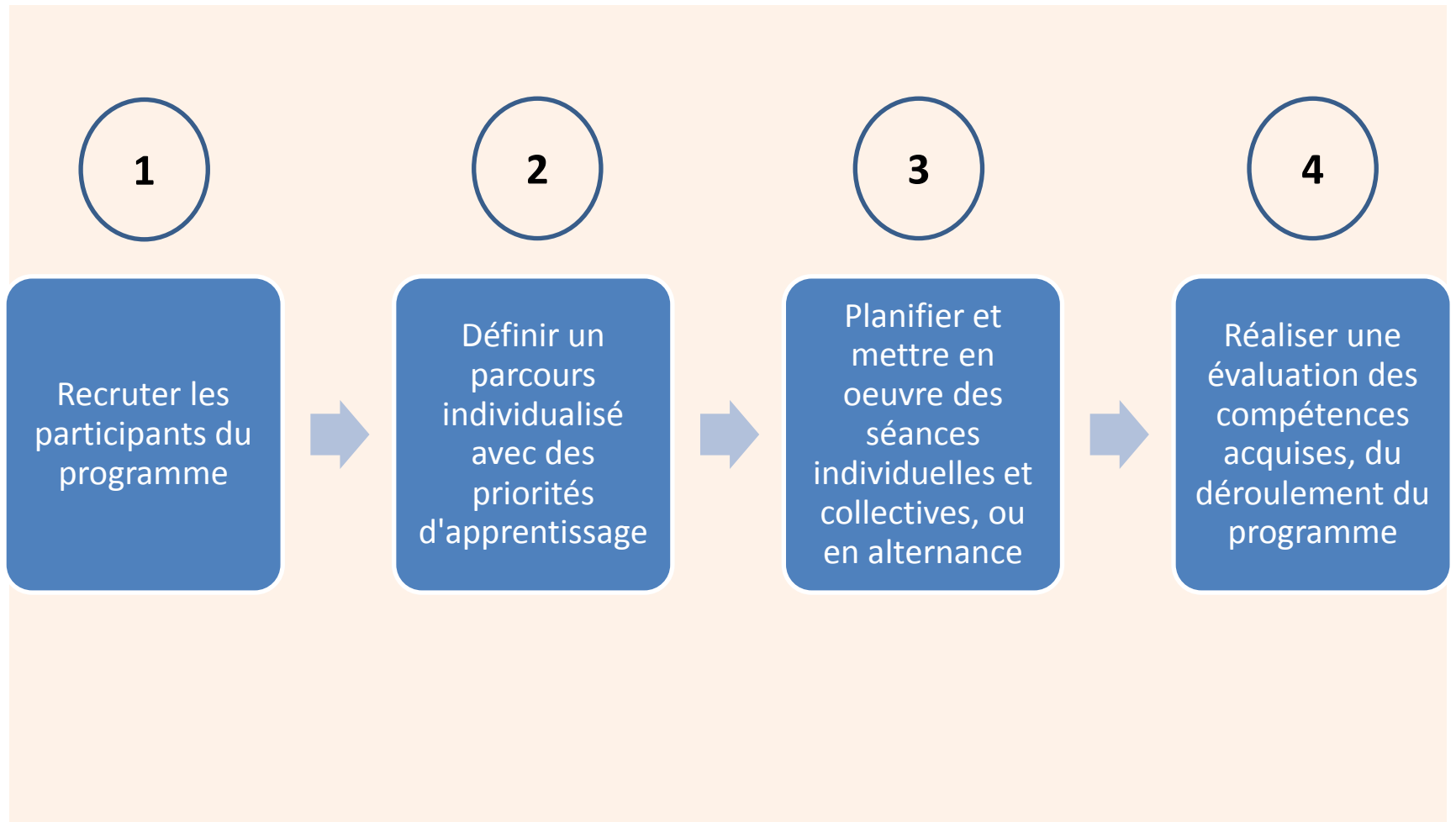
Objectif général

Sensibiliser les détenus à la réduction des risques et les rendre plus autonomes, par l'appropriation de compétences, en vue de disposer d'une qualité de vie acceptable.

Objectifs spécifiques

- Développer des compétences d'adaptation face aux situations à risque
- Favoriser une meilleure hygiène de vie en tenant compte des conditions de vie en milieu carcéral
- Mobiliser et renforcer les compétences psycho-sociales
- Favoriser l'appropriation d'une démarche de soin à la sortie de détention

Mise en œuvre



L'équipe de professionnels internes /externes

Les intervenants hebdomadaires :

- Une coordinatrice formée en santé publique et en ETP (ANPAA 33)
- Une éducatrice spécialisée (ANPAA 33)
- Une psychologue (ANPAA 33)
- Un animateur en prévention (ANPAA 33)
- Une sophrologue et art-thérapeute
- Une équipe d'éducateurs sportifs (Drop de Béton)

Les intervenants ponctuels :

- Un médecin psychiatre ou médecin addictologue (ANPAA 33)
- Des associations néphalistes (Narcotiques Anonymes 33 et Vie Libre 17)
- Des éducateurs en prévention sexualité (CACIS 33)
- Des formateurs aux gestes de premiers secours (Croix-Rouge 17)
- Un photographe
- Un chef de choeur

Modules obligatoires

➔ **Module « Addictions »**

Objectif éducatif : réduire les risques et dommages liés à la consommation de produits psycho-actifs.

➔ **Module « Hygiène de vie »**

Objectif éducatif : permettre une prise de conscience de l'impact de l'hygiène de vie sur sa qualité de vie et rechercher des pistes d'amélioration.

➔ **Module « Parcours de soins, parcours de citoyen »**

Objectif éducatif : amener à poursuivre sa démarche de soins à la sortie et réfléchir à sa citoyenneté

Modules optionnels

Une option à choisir lors d'une semaine dédiée à la découverte d'une pratique artistique :

Option 1 : « Expression scénique »

Option 2 : « Photo »

Option 3 : « Percussions et voix »

Entretiens individuels

- Avec une infirmière de l'Anpaa
- Avec une psychologue
- Avec la coordinatrice

En totalité, 91h sont à réaliser pour valider le parcours.

Une semaine type

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h30 – 11h30 Accueil nouveaux participants Et/ ou Entretiens individuels	9h30 – 11h30 Atelier collectif	9h30 – 11h30 Atelier collectif	9h30 – 11h30 Atelier Rugby	9h30 – 11h30 Atelier collectif
13h30 – 16h30 Atelier Relaxation Et Entretiens individuels	13h30 – 16h30 Entretiens individuels	13h30 – 16h30 Entretiens individuels		

Evaluation du programme

Entretiens individuels à mi-parcours et en fin de parcours viennent mesurer l'acquisition progressive de compétences chez les participants.

Ces entretiens favorisent la prise de conscience et la valorisation des acquis.

MERCI DE VOTRE
ATTENTION